



Résultats d'affectation post 3ème

publié le 05/06/2019

Descriptif :

Affectation post-3e pour la rentrée de septembre 2019 :

Les résultats des affectations seront distribués aux élèves le vendredi 28 juin 2019 à après l'épreuve de sciences.

▲ pour les élèves admis

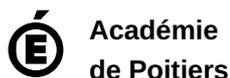
Inscriptions dans les lycées et lycées professionnels : vous devez veiller à respecter les dates d'inscription de l'établissement d'accueil, passé ce délai, ils considéreront que vous êtes démissionnaire et votre place sera proposée à un autre candidat.

▲ pour les élèves en liste supplémentaire

Sur la notification des résultats figure le rang de classement. Un élève en liste supplémentaire ne peut être affecté que si une place se libère dans l'établissement. Vous devez rester en contact avec le collège et le lycée.

▲ pour les élèves refusés

Vous pourrez formuler de nouveaux vœux entre le jeudi 4 juillet et le vendredi 5 juillet 2019 sur les places restées vacantes. Vous devez fixer un rendez-vous avec le principal dès le 2 juillet 2019.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.